

**FONDATION FRATE SOLE**  
**PRIX THÈSE DE MAÎTRISE EN ARCHITECTURE SACRÉE**  
**‘COSTANTINO RUGGERI’ - ANNÉE 2023**

**AVIS DE CONCOURS**

**I. Objectif du Prix**

La Fondation Frate Sole publie l'avis de concours pour l'attribution du Prix Costantino Ruggeri pour l'année 2023, visant à décerner le prix à un projet d'église de culte chrétien faisant l'objet d'une thèse de Maîtrise.

Le but de cette initiative est de promouvoir, depuis la période de leur formation universitaire, l'intérêt et la recherche des jeunes dans le domaine de l'architecture de culte, de sorte qu'ils développent l'espace sacré comme un lieu d'exaltation spirituelle, en harmonie avec la conception communautaire acquise de l'action liturgique.

**II. Admission au Concours**

La participation est réservée à des diplômés en Architecture et Ingénierie au niveau international qui aient obtenu un diplôme de Maîtrise, individuellement ou en groupe, entre le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et le 15 avril 2023.

La participation n'est pas autorisée dans les cas suivants:

- si le projet que l'on entend présenter a été suivi de quelque manière que ce soit par au moins par un membre du Jury de Sélection;
- si on a des liens de parentèle jusqu'au quatrième degré avec au moins un membre du Jury de Sélection;
- si le projet que l'on entend présenter est relatif à des rénovations, adaptations liturgiques ou restaurations, ou qu'il a déjà été présentés lors de Prix précédents organisés par la Fondation Frate Sole.

**III. Documents requis**

Pour participer, il faut s'inscrire en remplissant le formulaire disponible sur le site Internet du Prix Costantino Ruggeri <https://thesisprize.fondazionefratesole.org/> en joignant la documentation suivante:

- copie en format pdf DIN A4 d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport);
- copie en format pdf DIN A4 du document attestant l'obtention du diplôme de Maîtrise ou, une attestation sur l'honneur;
- formulaire de candidature en format pdf DIN A4 dûment rempli et signé, qui peut être téléchargé sur le site internet du Prix Costantino Ruggeri;
- le projet avec lequel on entend participer.

Le projet de chaque participant:

- doit donner à connaître d'une manière compréhensible la genèse de l'œuvre projetée dans sa valeur créative, son expression architecturale incarnée au sein du territoire et de la communauté ainsi que les solutions adoptées en relation avec l'utilisation liturgique;
- doit être accompagné de: planimétrie générale, plans des divers étages, élévations et coupes nécessaires à la compréhension du projet dans son ensemble, le tout paginé en format pdf DIN A3; un rapport illustratif n'excédant pas 6.000 caractères (espaces compris), en format pdf DIN A4;
- de plus, il peut être accompagné de croquis et notes de projet, dessins axonométriques ou en perspective, photos de modèles physiques, modélisation 3D numérique paginés en format pdf DIN A3; éventuelles animations numériques et exploration des espaces à rendu

photoréaliste à envoyer sur des fichiers AVI ou équivalents.

Le formulaire d'inscription et le matériel envoyé doivent être rédigés exclusivement en italien ou en anglais.

#### **IV. Mode de participation**

Les documents mentionnés au point 3 ci-dessus doivent être envoyés au plus tard le 15 mai 2023 via le formulaire en ligne: <https://thesisprize.fondazionefratesole.org/> .

#### **V. Demande de renseignements**

Toute précision peut être demandée par e-mail à l'adresse de la Fondation Frate Sole ci-dessous: [segreteria@fondazionefratesole.org](mailto:segreteria@fondazionefratesole.org). Les langues autorisées sont l'italien et l'anglais. Les contacts téléphoniques sont exclus à des fins de renseignement.

#### **VI. Gagnant et Mentions de mérite**

Le Conseil d'Administration de la Fondazione Frate Sole procédera à désigner les membres du Jury de Sélection du Prix au plus tard le janvier 2023. Le gagnant, ainsi que les mentions de mérite éventuelles, seront proclamés par le Conseil d'Administration de la Fondation, sur avis contraignant du Jury de Sélection.

Les résultats seront publiés sur le site Internet de la Fondation Frate Sole au plus tard le 30 juillet 2023.

Le gagnant du Prix Costantino Ruggeri recevra une bourse d'études d'un montant de 4.500,00 euros à utiliser pour effectuer un stage de trois mois dans un studio d'architecture international.

#### **VII. Cérémonie de remise des prix**

La cérémonie de remise du prix aura lieu à Pavie en 2023, selon un programme qui sera annoncé sur le site Internet de la Fondation Frate Sole.

La participation en présentiel à l'événement ainsi qu'au stage est une condition essentielle pour l'attribution du prix.

#### **VIII. Divers**

La Fondation Frate Sole ne rendra pas les documents reçus aux participants au Prix.

La Fondation est autorisée à utiliser et publier librement, en tout ou en partie, les documents reçus des participants, auxquels celle-ci n'est en aucun cas tenue de reconnaître le paiement d'aucune somme d'argent.

La Fondation Frate Sole se réserve le droit de modifier à tout moment cet avis du Prix en publiant dans les meilleurs délais toute modification survenue sur son site internet ([www.fondazionefratesole.org](http://www.fondazionefratesole.org)).

Les participants au Prix acceptent toutes les règles de l'avis, ainsi que les dispositions prévues dans la politique de confidentialité conformément à l'art. 13 du Règlement n° 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil (RGPD).

La prochaine édition du Prix Costantino Ruggeri sera organisée par la Fondation Frate Sole en 2025.

#### **Politique de confidentialité**

*La Fondation Frate Sole, en tant que responsable du traitement, porte une attention particulière à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, opérant dans le respect de la réglementation en vigueur, également à travers l'élaboration de mesures techniques et organisationnelles. Afin de procéder à la soumission électronique de la candidature, les participants sont tenus de lire la politique de confidentialité établie conformément à l'art. 13 du Règlement n° 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil (RGPD), autorisant le traitement des données à caractère personnel.*